



Accord cadre des prestations d'ingénierie d'appui aux territoires

Lot 11 – Appui aux collectivités territoriales pour préfigurer et accompagner des projets de tiers-lieux

@Jan Van der Wolf

En partenariat avec

Accord cadre national de prestations d'ingénierie d'appui aux territoires

Lot 11 – Appui aux collectivités territoriales pour préfigurer et accompagner des projets de tiers-lieux

La problématique

- Via ce marché cadre, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires souhaite mobiliser des prestataires pour accompagner les collectivités territoriales et leurs groupements dans le montage et la mise en œuvre de leurs projets.
- Ce lot 11 s'adresse aux collectivités désireuses de valoriser un patrimoine et/ou le développement de l'attractivité en s'appuyant sur **la création ou le déploiement d'un tiers-lieu** basé sur une dynamique locale.
- **L'ANCT a ainsi sélectionné le groupement piloté par Nouvelles Marges sur ce lot.**
- Les missions sont variées : qualifier l'existence des besoins, étudier l'opportunité d'un tiers-lieu, construire une programmation en lien avec les besoins ou de sécuriser les financements du projet.



| | |
|--------|-----------|
| Client | ▪ ANCT |
| Année | 2025-2028 |

Notre action

- Les prestations qui composent le lot, constitue le fil conducteur de la création d'un projet de tiers-lieu.
- Elles visent notamment à apporter les expertises suivantes :
 - Mettre en synergie la triangulation : besoins socioéconomiques d'un territoire, attentes de la collectivité et projet de tiers-lieu
 - S'assurer de l'opportunité et de la faisabilité de développer une ou plusieurs offres de services en hybridant des activités au sein d'un patrimoine, au bénéfice de l'attractivité d'un territoire ou au soutien d'une dynamique locale
 - Co-construire avec les habitants, les forces vives du territoire pour assurer l'appropriation du projet par ses futurs bénéficiaires et partenaires, en donnant à voir ses usages, par une projection dans le lieu, ses fonctionnalités pratiques, suivant des étapes de préfiguration, d'urbanisme transitoire et de déploiement
 - Définir le portage approprié du lieu en regard de l'ambition et de la stratégie du territoire, des capacités de ses acteurs et de ses partenaires
 - S'assurer de la consolidation de son modèle économique et de sa potentielle autonomisation financière.

